

SATURATEUR TERRASSE BOIS HAUTE PROTECTION



PROPRIÉTÉS

Produit d'entretien de finition huleux pour l'entretien, la protection et la décoration de la surface des bois.
Formule liquide.
Formule transparente, teintée (teinte variable en fonction des diverses essences de bois).
Aspect mat huilé (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).
Protège des taches et de l'humidité, avec un effet perlant. Résiste à l'eau chlorée.
Non glissant, non gras, excellente pénétration.
Imperméabilise, renforce et nourrit le bois en profondeur.
Propriétés anti-UV anti-grisaillement du bois.
Microporeux - Repousse l'eau mais laisse respirer le bois.
Protection jusqu'à 2 ans*.
Technologie biosourcée : origine végétale à hauteur de 32%.

CARACTÉRISTIQUES

- **Supports** : Tous les bois dont bois exotiques durables et/ou bois traités par le procédé Autoclaves en Classe 4, intérieurs et extérieurs (meubler de jardin, banc, meubles, barrière, clausuras...).
- **Destination** : Intérieur, Extérieur
- **Outils** : Pinceau, balaie brosse, brosse.



CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT	SPÉCIFICATIONS
État physique	Fluide
Teinte	Incolore, Teck exotique
Aspect	Mat huilé
Sec au toucher	4 heures environ
Circulable	24 heures environ
Séchage complet	24 heures à 1 semaine environ.
Dilution	Prêt à l'emploi
Rendement	12 m ² pour un litre environ

PRÉPARATION

Avant l'application du Saturateur, les bois extérieurs non durables devront être traités par le procédé Autoclaves en Classe 4.
Application sur bois secs, sains, traités, non gelés, non givrés, propres, dépourvus de poussière, de corps gras, de cire et préparés selon les normes et DTU en vigueur (DTU 591).

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'appliqueur.

Sur bois neufs : nettoyage, brossage, dépoissérage.
Sur bois neufs exotiques : laisser vieillir le bois 5 à 6 mois avant d'appliquer tout produit.

Sur bois anciens (revêtement dégradé, champignons) : ponçage, décapage, grattage, brossage, dépoissérage (retirer toutes particules non adhérentes).

Sur bois anciens huilés (système d'entretien) : égrenage, brossage, dépoissérage.

APPLICATION

Bien remuer le produit avant emploi et durant application.

Système BONDEX :

Appliquer 2 couches de façon régulière jusqu'à refus du support dans le sens des veines du bois, en croisant les passages et en égalisant à l'aide d'un pinceau. Laisser pénétrer le produit pendant 30 min.

Entretien : La périodicité d'entretien dépend de l'essence de bois, de l'exposition et la conception des ouvrages.

Il doit être effectué avant toute altération du produit.

Protection jusqu'à 2 ans* : 1 couche d'entretien après 6/12 mois.

RECOMMANDATIONS

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité :
Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

En intérieur, aérer les locaux pendant et après l'application du produit.
En cas d'application intérieure, aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, le visage, les voies respiratoires et les yeux. Porter des gants appropriés.
mise en œuvre, de l'exposition et de l'état de surface.

Rajouter :

Ne pas appliquer :

- par température inférieure à 10°C ou supérieure à 25°C et hygrométrie supérieure à 50%. L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 15%.

La durée du système jusqu'à 2 Ans peut être altérée en fonction de certains paramètres :

- application sur bois humides.
- application sur bois non préparés dans les règles de l'art selon les DTU en vigueur.
- application sur des bois non durables.
- application sur des bois non traités par le procédé Autoclaves en Classe 4.
- défaut et conception de l'ouvrage impliquant des zones avec des surfaces décrites précédemment.
- mauvaise imprégnabilité des bois dû à la présence de bois parfait (bois de cœur).
- application sur des bois contaminés par un champignon de bleuissement.
- application sur des lames de terrasses en bois reconstituées thermo traitées et/ou du Bambou.
- présence d'eau stagnante sur le support.

S'assurer que le support peut recevoir un produit à base d'huile uréthane.

Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre, de l'exposition et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Après ouverture du pot il est fortement conseillé d'utiliser la totalité du produit.

La teinte finale dépend de la teinte des bois.

Ne pas appliquer sur des bois traités au préalable avec un hydrofuge.

Certaines essences de bois et conceptions d'ouvrages non réalisées dans les règles de l'art peuvent dégrader le BONDEX Saturateur Haute Protection prématurément.

Le produit peut rehausser sensiblement la couleur naturelle de certaines essences de bois.

Ne pas appliquer de finitions (vernis, lasure, peinture) sur BONDEX Saturateur Haute Protection.

Il est fortement conseillé d'effectuer un entretien tous les ans.

SATURATEUR TERRASSE BOIS HAUTE PROTECTION

NETTOYAGE

- Taches : nettoyer immédiatement avec un chiffon propre imbibé d'eau.
- Outils : dès la fin de l'application, enlever l'excès de produit puis laver à l'eau savonneuse tiède et rincer à l'eau froide.

SÉCURITÉ

Peut être conservé 2 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs et du gel. Bien refermer l'emballage après usage. Les produits inutilisés nécessitent un traitement spécial pour être éliminés sans danger pour l'environnement. Ils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales. Contient butylcarbamate de 3-iodo-2-propylnyle, 1,2-benzisothiazol-3-(2H)-one, masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) et 2-méthylisothiazol-3-(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Contient un produit biocide TP6 Protection des produits pendant le stockage : C(M)JT/MT (3:1).